

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

L'an Deux Mil Treize, et le vingt-deux janvier, à 20 h 45 le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Michel JACCOU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. JACCOU Michel, M. MOUTON Benoît, Mme HYVOZ Isabelle, M. DOBBELS Michel, M. RIDOIN Jacques, M. LOPEZ Patrick, M. BOST Jean-François, M. FAURE Joël, M. CANTY Georges, M. CLUZEAU Pierre, Mme AUPETIT Carole, M. DUSSUTOUR Bernard, M. LARRIEUX Patrice, M. COURNIL Bruno, Mme HETZEL Monique, Mme MASSON Josiane, M. JOUIN Didier

ETAIENT EXCUSES : Mme LANGLADE Colette (procuration à M. COURNIL Bruno), M. VILLEPONTOUX Michel (procuration à M. CANTY Georges), M. VACHER Roland (procuration à M. RIDOIN Jacques), M. BOUTHIER Christophe (procuration à M. LOPEZ Patrick).

Date de convocation : 15 janvier 2013
Nombre d'élus : 21
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

M. LOPEZ Patrick a été désigné en qualité de secrétaire.

Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2012

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 10 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

N° : 2013/01/01 – Cinéma : opération Ombres et Lumières du 1^{er} mars 2013

L'opération Ombres et lumières est renouvelée cette année et se déroulera le vendredi 1^{er} mars 2013 au cinéma « Le Clair » avec la projection en version 3D du film de Martin Scorsese « Hugo Cabret ».

Dans le cadre de cette opération, il est proposé au Conseil Municipal de déclasser les billets de cinéma de 2,30 € à 2,00 € et de ne pas appliquer les 2€ de surfacturation liée à la projection du film en 3D.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de déclasser pour cette opération les billets de cinéma de 2,30 € à 2,00 € et de ne pas appliquer les 2€ de surfacturation liée à la projection du film en 3D.

N° : 2013/01/02 - Marché : Revalorisation du tarif des droits de place

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) a été signé, avec l'entreprise FRERY, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Il est précisé, dans l'article 3 du contrat d'affermage « la commune conserve à tout moment le droit de réviser les tarifs des droits de place après consultation du fermier. La révision de ces tarifs pourra entraîner une révision de la redevance annuelle... ».

L'entreprise Frery a proposé d'appliquer les tarifs suivants, à compter du 1^{er} avril 2013 :

Catégories	Tarifs actuels (pour mémoire)	Voté (effet au 01/04/2013)
Commerçants non sédentaires (le m2)	0,25 €	0,26 €
Minimum de perception	3,40 €	3,50 €
Foires annuelles	Tarif + 50%	Tarif + 50%
Livraison (camion outillage)	55,00 €	56,70 €

La redevance annuelle perçue par la commune passerait de 13 200,00 € à 13 580,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er avril 2013 et VALIDE le montant de la redevance annuelle perçue par la commune à 13 580,00 €.

N° : 2013/01/03 - Cession du camping municipal « Le Repaire »

Par délibération n° 2012-10-03 en date du 30 octobre 2012, le Conseil Municipal a constaté la désaffectation du camping municipal et décidé du déclassement des parcelles liées à l'activité du camping ainsi que des équipements qui y sont associés.

Par délibération n° 2012-10-02 en date du 30 octobre 2012, le Conseil Municipal a décidé la cession du camping municipal au prix de 600 000 € (net vendeur) et autorisé le Maire à signer les mandats de vente sans exclusivité avec les agences immobilières chargées de cette cession.

Monsieur Aurélien FOUCHAULT, présenté par l'agence IMMOBAT spécialisée dans les transactions Immobilières Commerciales et Industrielles (26 rue Charles Regazzoni, 17200 ROYAN) a présenté une offre d'achat pour un montant de 600 000 € (net vendeur). Les frais de mutation et d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de la cession du camping municipal « Le Repaire » à Monsieur Aurélien FOUCHAULT – 21 rue de Saint-Louis 41190 CHAMBON SUR CISSE (gérant de la société en cours de création) au prix exposé ci-dessus et AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents, notamment l'acte notarié, relatifs à cette cession.

N° : 2013/01/04 - Subvention DETR 2013 – Financement de la nouvelle gendarmerie

Selon les recommandations de Monsieur le Préfet de la Dordogne un dossier de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) va être déposé en 2013.

Le projet de plan de financement suivant est proposé :

- Montant HT total des travaux (au stade APD)	:	1 740 330,53 €
- Subvention (Etat DETR)	5,74 % :	100 000,00 €
- Subvention Etat (déjà notifiée)	16,45%:	286 275,00 €
- Fonds de concours (Communauté de communes)	5,74 % :	100 000,00 €
- Part communale	72,07%:	1 254 055,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- S'ENGAGE à réaliser l'opération de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie,
- VALIDE le plan de financement estimatif exposé ci-dessus,

- AUTORISE le Maire à procéder à la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la programmation 2013 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux (DETR).

N° : 2013/01/05 - Subvention DETR 2013 – Travaux d'isolation du gymnase René Forestier

Un dossier de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) va être déposé en 2013.

Le projet de plan de financement suivant est proposé :

- Montant HT des travaux (au stade pré-étude)	:	40 650,00 €
- Subvention (Etat DETR)	30% :	12 195,00 €
- Subvention Conseil Général (Contrat de Ville)	35% :	14 227,50 €
- Part communale	35% :	14 227,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- S'ENGAGE à réaliser l'opération d'isolation thermique du gymnase René Forestier,
- VALIDE le plan de financement estimatif exposé ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à procéder à la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la programmation 2013 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux (DETR).

N° : 2013/01/06 - Syndicat Mixte Intercommunal des Transports Scolaire : Modification du schéma départemental de coopération intercommunale (proposition n°87 du schéma)

Le préfet de la Dordogne a transmis l'arrêté n° 121306 en date du 3 décembre 2012 portant projet de périmètre du syndicat mixte issu de la fusion du syndicat mixte de transport scolaire de Thiviers et du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Saint-Jean-de-Côle.

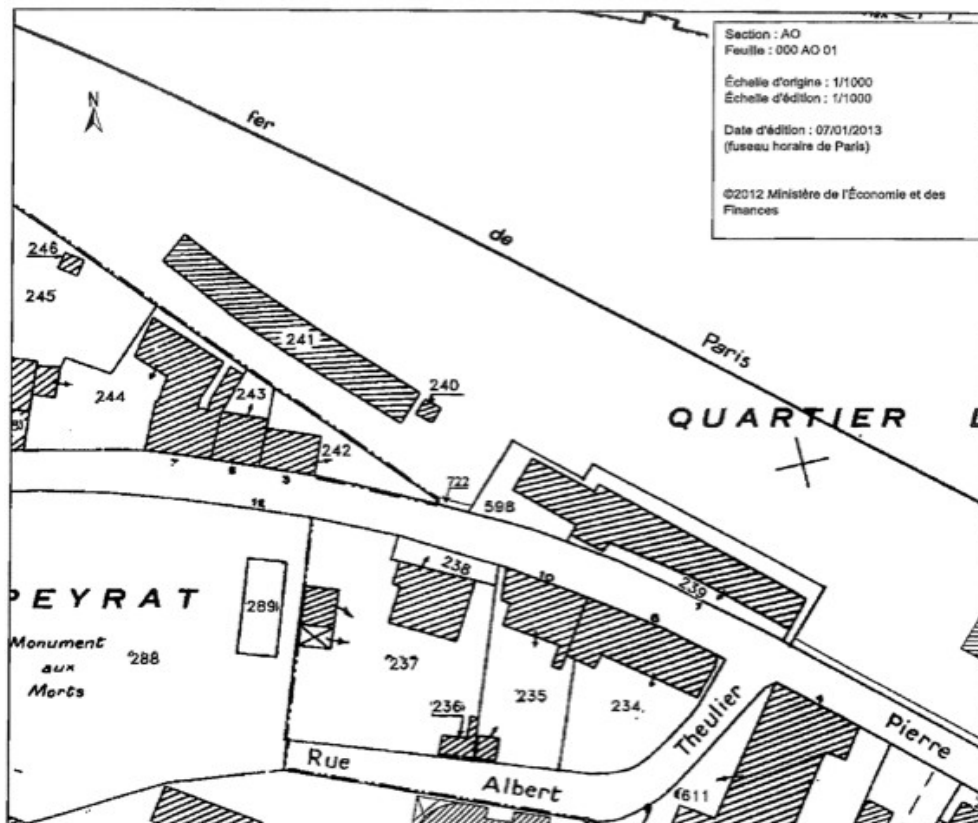
Les trois communes composant le SIVOS de Saint-Jean-de-Côle ont émis le souhait de ne pas dissoudre leur syndicat et, de ce fait, de ne pas fusionner avec le SMITS de Thiviers.

Le SMITS de Thiviers dans un courrier en date du 7 janvier 2013 a manifesté son refus de fusionner avec le SIVOS de Saint-Jean-de-Côle et son intention de modifier ses statuts et d'élargir ses compétences tout en desservant le même territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de refuser l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du syndicat mixte issu de la fusion du syndicat mixte de transport scolaire de Thiviers et du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Saint Jean de Côle.

N° : 2013/01/07 - Acquisition du bâtiment de la SCAR

Le Conseil d'administration de la SCAR a validé le prix de cession du bâtiment pour la commune à 5 000 €. Les frais de diagnostic préalables à la cession seront à la charge de la commune (amiante, termites, plomb, énergie) ainsi que les frais d'acte notarié si le recours à un acte administratif n'est pas possible.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

DECIDE de procéder à l'acquisition du bâtiment de la SCAR, cadastré Section AO n° 598 et 239 d'une contenance de 9 a 35 ca (correspondant à l'extrait du plan cadastral ci-dessus), au prix et conditions exposés ci dessus.

Liste des délibérations du 22 janvier 2013

- N° : 2013/01/01 - Cinéma : opération Ombres et Lumières du 1^{er} mars 2013
- N° : 2013/01/02 - Marché : Revalorisation du tarif des droits de place
- N° : 2013/01/03 - Cession du camping municipal « Le Repaire »
- N° : 2013/01/04 - Subvention DETR 2013 – Financement de la nouvelle gendarmerie
- N° : 2013/01/05 - Subvention DETR 2013 – Travaux d'isolation du gymnase René Forestier
- N° : 2013/01/06 - Syndicat Mixte Intercommunal des Transports Scolaire : Modification du schéma départemental de coopération intercommunale (proposition n°87 du schéma)
- N° : 2013/01/07 - Acquisition du bâtiment de la SCAR

Nom et Prénom	Signature
JACCOU Michel	
MOUTON Benoît	

HYVOZ Isabelle	
DOBBELS Michel	
RIDOIN Jacques	
LOPEZ Patrick	
BOST Jean-François	
FAURE Joël	
CANTY Georges	
CLUZEAU Pierre	
AUPETIT Carole	
DUSSUTOUR Bernard	
LARRIEUX Patrice	
COURNIL Bruno	
HETZEL Monique	
MASSON Josiane	
JOUIN Didier	